

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-0576 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

TARKETT France
N° SIREN : 410081640

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - SOLS ET REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - REVETEMENTS DE SOLS TEXTILES ET REVETEMENTS DE SOLS RESILIENS - PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU
BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / FLOORS AND WALL AND FLOOR COVERINGS - FLOOR AND WALL COVERINGS - FLOORS AND WALL AND FLOOR COVERINGS - TEXTILE FLOOR COVERINGS AND RESILIENT FLOOR COVERINGS - CONSTRUCTION PRODUCTS SUBJECT TO FIRE TESTING

réalisées par / *performed by :*

TARKETT France
2 AVENUE FRANCOIS SOMMER
08200 SEDAN

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **26/11/2025**

Date de fin de validité / *Valid until* : **30/04/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Air-Matériaux,
Pole manager - Air-Materials,

Noémie CARNEJAC

Pi, l'Adjointe au Directeur de Section

DocuSigned by:

Florence SIMONUTTI

1E72B235B6AD4A0...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0576 Rév 9.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0576 Rév 9.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-0576 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

TARKETT France
2 AVENUE FRANCOIS SOMMER
08200 SEDAN

Dans son unité technique :

- STATION D'ESSAIS

Elle porte sur les essais : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

* *Portée FIXE (Norme annulée) : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.*

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS - REVETEMENTS DE SOL TEXTILES ET REVETEMENTS DE SOL RESILIANTS BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS - REVETEMENTS DE SOLS ET MURS Essais acoustiques <i>(ex domaine 17 : Essais acoustiques en laboratoire applicables aux éléments de construction destinés au bâtiment)</i>				
Objet soumis à l'essai	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Revêtements de sol	Mesurage en laboratoire de la réduction de la transmission du bruit de choc sur un plancher lourd	Niveau de pression acoustique du bruit de choc normalisé / Affaiblissement acoustique brut	Mesurage physique du bruit provenant d'une source artificielle (machine à choc normalisée) en laboratoire	NF EN ISO 10140-3 NF EN ISO 717-2
Revêtements de sol	Mesurage en laboratoire du bruit de choc dans une salle par les revêtements de sol posés dans cette salle	Valeur unique du niveau de bruit de choc normalisé	Mesure des propriétés acoustiques des revêtements de sol du point de vue du niveau de bruit de choc émis dans la pièce où ils sont posés	NF S 31-074 (octobre 2002 – annulée en août 2013) (*) NF EN ISO 717-2
Traitement des murs, plafonds sols ou matériaux absorbants.	Mesurage de l'absorption acoustique en salle réverbérante	Aire d'absorption équivalente Aire d'absorption acoustique pondérée	La durée de réverbération moyenne dans la salle de réverbération est mesurée avec et sans éprouvette	NF EN ISO 354 NF EN ISO 11654

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS - REVETEMENTS DE SOL TEXTILES ET REVETEMENTS DE SOL RESILIENTS Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (ex domaine 31-2 : Essais des revêtements de sols textiles et des revêtements de sols résilients – Propriétés électriques)			
Objet soumis à l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Revêtements de sol textiles	Evaluation de la propension à l'accumulation de charges électrostatiques	Essai du marcheur. Mesure de la différence de potentiel électrique par rapport au potentiel de la terre produite par une personne marchante**	ISO 6356
Revêtements de sol textiles	Détermination des résistances électriques transversale et superficielle	Mesurages des résistances électriques à l'aide d'un ohmmètre à résistance élevée et d'électrodes dans une atmosphère contrôlée**	ISO 10965
Revêtements de sol résilients et stratifiés	Evaluation de la propension à l'accumulation de charges électrostatiques	Essai du marcheur. Mesure de la différence de potentiel électrique par rapport au potentiel de la terre produite par une personne marchante**	NF EN 1815
Revêtements de sol résilients et stratifiés	Détermination des résistances électriques transversale et superficielle	Mesurages des résistances électriques à l'aide d'un ohmmètre à résistance élevée et d'électrodes dans une atmosphère contrôlée**	NF EN 1081

** Hors essai in situ

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS - REVETEMENTS DE SOL TEXTILES ET REVETEMENTS DE SOL RESILIENTS Essais physiques et mécaniques <i>(ex domaine 31-1 : Essais des revêtements de sols textiles et des revêtements de sols résilients – Propriétés d'usage)</i>			
Objet soumis à l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Textile de toute nature, revêtements de sols résilients, et stratifiés	Solidité des teintures à la lumière artificielle	Eprouvette exposée à la lumière artificielle (lampe à arc xénon). Solidité des teintures évaluée par comparaison de la dégradation de la coloration de l'éprouvette avec celle des références	NF EN ISO 105 B02

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

BATIMENT ET GENIE CIVIL – PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU Essais de comportement au feu <i>(ex domaine 77-1 : Essais de comportement au feu sur matériaux de construction et d'aménagement destinés au bâtiment)</i>			
Objet soumis à essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Produits de construction	- Temps et durée d'inflammation (s) - Longueur détruite de produit (mm) - Propagation de flamme (mm) - Flux énergétique (Kw/m²) - Valeur de fumée intégrée (%/min)	Détermination du comportement au feu, de la propagation de flamme et du développement de la fumée des systèmes de tous les types de revêtements de sol montés horizontalement et exposés à un gradient de chaleur rayonnante dans une chambre d'essai	NF EN ISO 9239-1

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **26/11/2025** Date de fin de validité : **30/04/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0576 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide